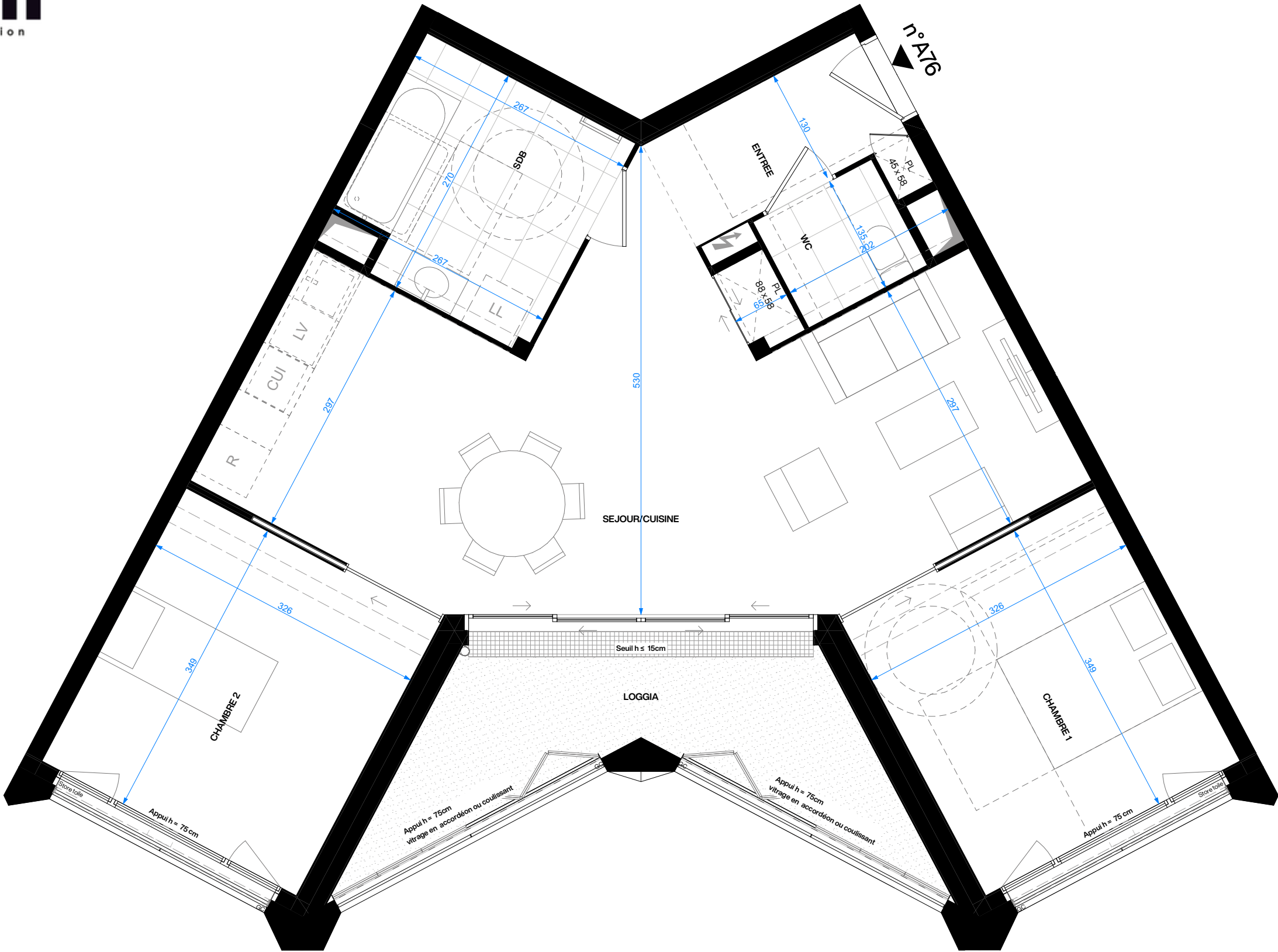
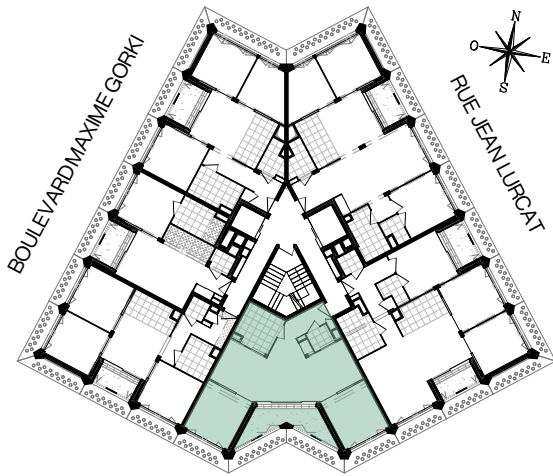


Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF
PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus etc.) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



JARDIN DE LA RESIDENCE

Appartement de 3 pièces
n°A76 au 7ème étage

ENTREE	3,81 m ²
SEJOUR/CUISINE	31,72 m ²
CHAMBRE 1	11,36 m ²
CHAMBRE 2	11,36 m ²
SDB	6,85 m ²
WC	2,05 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	67,15 m²
LOGGIA	10,27 m ²
SURFACE ANNEXE	10,27 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	77,42 m²

LEGENDE			
GC	garde corps	---	retombée de poutre
PL	placard	□	soffite/faux plafond
R	réfrigérateur	—	sèche-serviette
LV	lave vaisselle	—	radiateur
LL	lave linge	⊕	robinet de puisage
CUI	cuisson	☀	luminaire
		⚡	esp tech elec du logt
fenêtre			
fenêtre fixe			
fenêtre coulissante			
porte à galandage			
Indice A			
Echelle : 0 50 100 200cm			
minuit			
Juin 2025			